

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 34/1 (2007)

DOI: 10.11588/fr.2007.1.50497

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

einziges Vorwurf, den man berechtigterweise machen könnte, ist, daß das Buch nicht schon vor 20 oder 25 Jahren erschienen ist.

Florian KRAGL, Wien

Breve chronicon de rebus Siculis. Hg. und übers. von Wolfgang STÜRNER, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2004, 129 p. (Monumenta Germaniae Historica. Scriptores rerum Germanicum in usum scholarum separatim editi, 77), ISBN 3-7752-5477-3, EUR 20,00.

L'édition avec une solide traduction en allemand qu'offre W. Stürner comble une lacune, parce que les anciennes éditions du *Breve chronicon de rebus Siculis* datent des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Stürner a édité le texte et rédigé l'apparat critique selon les normes des MGH. Il a utilisé les trois manuscrits. Les deux premiers datent du XIV<sup>e</sup> siècle et sont conservés l'un à Naples (Bibl. nat., VIII C 9, fol. 101r–107v), l'autre à la Bibl. apost. vat. (Ottob. Lat. 2940, fol. 42v–48v); le troisième, du XVII<sup>e</sup> siècle, se trouve dans ces mêmes archives (Vat. lat. 7145, fol. 1r–13v). Si le *Breve chronicon* n'est pas une œuvre de premier plan, son intérêt est indéniable, en particulier parce qu'il contient le testament de Frédéric II. En bref, l'œuvre est à l'image de ce que veut montrer de lui-même Frédéric, dont l'auteur semble avoir adopté par principe la position, et donne ainsi de l'empereur une vision bien différente de celle qu'on trouve dans la Chronique de Salimbene de Adam, qui condamne Frédéric comme ennemi de l'Église, ou même de Richard de Saint-Germain qui, bien que proche de l'empereur, a composé un récit objectif et impartial. L'auteur du *Breve chronicon* présente très brièvement les ancêtres de Frédéric II, qui ont fondé le royaume de Sicile et se sont succédé sur le trône depuis Robert Guiscard jusqu'à Guillaume II, puis centre le récit sur les événements qui permirent à Frédéric d'obtenir la couronne de Sicile: l'entrée en force dans le royaume de son père, l'empereur Henri, époux de Constance de Hauteville, puis l'élévation progressive de Frédéric II, depuis son avènement à Palerme jusqu'à son couronnement comme empereur, aux dépens d'Otton. La suite de la chronique est consacrée à la croisade, dans laquelle Frédéric finit par s'engager. Le narrateur nous donne le parcours journalier de l'armée jusqu'à l'entrée de l'empereur dans Jérusalem. La dernière partie de l'œuvre relate les multiples combats que Frédéric dut mener contre la noblesse de l'Empire, mais aussi contre la papauté. La chronique fait enfin allusion à la succession de l'empereur, jusqu'à la bataille livrée par Manfred pour conserver l'Apulie, et à sa mort, lors d'un combat contre le roi Charles d'Anjou, qui avait obtenu le royaume sur décision du pape. L'œuvre s'achève sur le testament de l'empereur.

L'introduction donne des informations sur l'auteur, qui rédigea sa chronique en 1272: clerc et contemporain de Frédéric, il l'a côtoyé et accompagné en croisade. Il ne peut cependant être identifié, précise W. Stürner, qui montre que les arguments selon lesquels il était moine à Fiore ne sont pas suffisants. Stürner analyse également l'œuvre et sa valeur historique, notant que la chronique se limite presque toujours au récit des faits, ne donnant que peu d'informations sur les motivations politiques de Frédéric II ou bien sur ses réformes importantes. Cependant, certains éléments ne sont fournis parfois par aucune autre source. L'auteur était bien informé sur les événements qui se produisaient dans le royaume de Sicile, mais très mal sur ce qui se passait en Allemagne ou dans les parties d'Italie appartenant à l'Empire. Peu d'importance est donnée au conflit de Frédéric II avec les papes. L'auteur défend la position de l'empereur, qu'il montre soucieux d'entretenir une bonne entente avec la papauté. En revanche, il condamne comme un sacrilège chaque tentative de rébellion contre l'empereur, car celui-ci détient le pouvoir légitime, *Dei gratia*, dit parfois l'auteur, qui insiste cependant surtout sur la légitimité que donne la succession héréditaire. La chronique est, pour ainsi dire, une œuvre de propagande qui justifie la légitimité du pouvoir de

la famille normanno-souabe et de sa succession au pouvoir. L'auteur maintient, en effet, sa vision des choses sous le règne de Charles d'Anjou, et, par son texte, il semble vouloir transmettre une partie de la grandeur de l'époque de Frédéric II. L'édition de cette courte chronique par W. Stürner comble une lacune et apporte un éclairage passionnant sur le XIII<sup>e</sup> siècle de Frédéric II.

Véronique GAZEAU, Marie-Agnès LUCAS-AVENEL, Caen

Politische Schriften des Lupold von Bebenburg, hg. von Jürgen MIETHKE und Christoph FLÜELER, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 2004, XXIV–608 p. (Monumenta Germaniae Historica. Staatsschriften des späteren Mittelalters, 4), ISBN 3-7752-0304-4, EUR 75,00.

Comme J. Miethke le rappelle en avant-propos, cette édition est l'aboutissement d'un projet de longue haleine initié peu avant la Première Guerre mondiale par Hermann Meyer et Karl Zeumer. L'ouvrage se divise en trois grandes parties. L'introduction (p. 1–148), une présentation détaillée de la tradition manuscrite (p. 149–231), l'édition des textes proprement dite (p. 233–524) et les index (p. 525–608). Les auteurs commencent tout d'abord par retracer la vie de Lupold de Bebenbourg, né vers 1300 d'une famille de la basse noblesse franconienne au service du pouvoir impérial. Dès 1316, Lupold part pour Bologne étudier le droit auprès du canoniste le plus renommé de la ville, Johannes Andreae, et acquiert bientôt le titre de »docteur des décrets« (*doctor decretorum*, p. 4). Entre 1329 et 1353, il exerce tout d'abord les fonctions d'archidiacre, puis d'»officiel« – c'est-à-dire de juriste désigné par l'évêque pour régler les cas litigieux – à l'évêché de Würzburg, avant d'accéder au siège épiscopal de Bamberg qu'il occupe jusqu'à sa mort, le 28 octobre 1363. Les lettres de Lupold présentent un double intérêt. Au niveau théorique, elles mettent en évidence le choix des arguments et des autorités opéré par l'auteur et leur logique d'articulation sur des questions de droit. Au niveau historique, elles démontrent la persistance d'une spécialisation des écoles de Bologne et du nord de l'Italie – tradition dont on peut retracer l'origine au début du XII<sup>e</sup> siècle – dans la formation des juristes et l'importance du réseau de relations acquis à cette occasion dans le développement de leur future carrière. Elles introduisent d'autre part à un aspect important de l'histoire politique de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, celui du conflit entre pouvoir impérial et pouvoir papal auquel l'auteur dédie une longue présentation (p. 61–97). À l'origine de ce conflit se tient la question de l'intervention de la curie romaine (»kuriale Approbationstheorie«) dans la construction du pouvoir au sein de l'Empire romain germanique qui oppose Louis IV de Bavière à trois papes successifs: Jean XXII, Benoît XII et Clément VI. Après cette utile mise en contexte, les éditeurs en viennent au traité de Lupold qui, selon eux, l'emporte »par sa force théorique et sa clarté« sur tous les autres: le *Tractatus de iuribus regni et imperii* (p. 97). Bien que jugeant le texte suffisamment parlant en soi, Miethke et Flüeler ajoutent néanmoins quelques précisions concernant la démarche et les intentions de Lupold (p. 97–122).

Dans ce traité, montrent les éditeurs, Lupold explique la notion d'*imperium romanorum* et les traits que l'Empire partageait avec d'autres royaumes occidentaux, posant ainsi les bases d'une théorie générale du pouvoir au niveau européen. »C'est l'un des grands apports de ce traité, concluent les éditeurs, que d'avoir atteint ce but (p. 105).«

Les deux autres écrits qui font l'objet de l'édition furent composés par Lupold peu de temps après le *Tractatus*. Le premier s'intitule *Libellus de zelo christianae religionis veterum principum germanorum*. Dédié au prince de Saxe-Wittenberg Rudolf I, il fut achevé en 1342. Tandis que Lupold démontre dans les trois premiers chapitres de cet ouvrage comment les princes allemands ont toujours choisi de servir l'Église sans jamais soutenir la